

Au Prince: D'Espagne
Fayeur de Monseigneur
Portugal.

À la Haute et le 16. Nov. 160

Il^e fait à mon regret, que je ne suis pas rendu
de plus satisfactorie à M. l'Esg^e au sujet dont il me^{me} a
tenu de me faire l'Examen de ma Justice, que ce que
le S^r l'Amiral lui aura rapporté de l'entrevue survenue
à cette affaire que nous de part & d'autre ~~avons~~^{avions}
entre nous. (Mais quand M. l'Esg^e présente la justice
de Dieu parmi les considerations qui nous ont fait
disputer, et comme il est de son honneur d'entendre leur
le tout les ordres expost le S^r le noble Maréchal,
sans qu'il nous connaisse lors le pouvoir de révoquer
l'ordre émis, et l'ignorant que pour rendre justice
faire la justice de notre contient de notre cause
et qui va suivre, auroit le bonheur de croire que comme
on avoit à tirer de l'ordre émis, de M. l'Amiral
ce n'est pas possible de courroier dans le droit de la
~~justice~~^{justice} faire mes très-évidentes réclamations
aux accusés de mon pouvoir que je suis l'ordre émis,